

**6^e SYMPOSIUM DU GROUPE
INTERDISCIPLINAIRE DE
RECHERCHE EN ARCHIVISTIQUE
(GIRA)**

***L'émotion comme
information : la
subjectivité de
l'historien devant le
document émouvant***

Yvan Lamonde

Je me réjouis de l'idée que vous avez eue de faire le point sur l'archive de l'émotion, sur l'archive sensible comme on dit. Cette idée est un peu cadenassée dans une espèce de loi du cadenas sur cette réalité et j'entends bien faire ma part pour décadénasser cette notion. Pour moi, l'archive de l'émotion prend beaucoup la forme du privé, du personnel et de l'intime.

Je comprends que si vous avez invité un historien, spécialiste non pas d'histoire économique ou de démographie historique, mais d'histoire culturelle et d'histoire des idées, c'est que vous avez bien deviné qu'un historien des idées et des sensibilités est quelqu'un qui doit reconnaître que l'histoire se fait par des personnes, par des sujets, dans des consciences qui s'expriment dans des mots, dans des gestes.

Le problème, le défi, que rencontrent les archivistes de faire la part à l'émotion ou à la subjectivité, l'historien le rencontre également en faisant place à la subjectivité dans l'histoire et je m'en suis fait un domaine d'intérêt. J'aimerais vous faire part essentiellement de deux ou trois choses, et d'abord, de ce qu'est l'émotion de l'historien face à la découverte de certains documents. Je voudrais ensuite explorer avec vous ce que je pense être une variété des archives de l'émotion, de la documentation de l'émotion et je voudrais enfin vous laisser avec une question, si possible embarrassante.

L'ÉMOTION DEVANT LA DÉCOUVERTE

Je voudrais vous donner quatre exemples de ce qu'a été pour moi l'expérience émotive de la découverte d'archives qui ont changé mes propres orientations de recherche ou qui ont carrément changé l'orientation des recherches et des découvertes

dans certains domaines de l'historiographie. J'invite l'auditoire à éventuellement faire part de sa définition de l'archive de l'émotion, en donnant des exemples concrets d'archives de l'émotion.

La première expérience vibrante que j'ai eue de l'archive fut la découverte des archives de l'Institut canadien de Montréal au Fraser-Hickson Institute de Montréal. Depuis des années, Jean-Paul Bernard et Philippe Sylvain avaient travaillé sur l'histoire de l'Institut canadien qui était le foyer des idées libérales, radicales, anticléricales au XIX^e siècle, mais sans jamais mettre la main sur des archives; ils devaient donc se contenter de la documentation journalistique de l'époque. Or, mettant fortement en évidence le papier à en-tête de l'Université McGill, j'avais contacté les gens du Fraser-Hickson et j'ai finalement appris que des archives s'y trouvaient. Elles se trouvent maintenant à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. À l'époque, je les avais fait microfilmer et maintenant une partie de la bibliothèque restante de l'Institut est à BANQ. L'émotion de retrouver enfin les procès-verbaux, une partie des procès-verbaux de ce milieu de têtes fortes du XIX^e siècle, était fortement provocatrice. Je me souviens de la tension nerveuse que j'avais à tourner les pages du registre des procès-verbaux pour découvrir les tenants et aboutissants du combat des libéraux avec M^{gr} Bourget. Puis j'ai publié l'inventaire de ces archives dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* en 1974.

Deuxième exemple de coups répétés au cœur face à des archives lorsque j'entrepris la biographie de Louis-Antoine Dessaulles, qui était une des figures marquantes du libéralisme doctrinal et anticlérical au XIX^e siècle. À fouiller l'arbre généalogique de Dessaulles et à essayer de retracer les ascendants de Dessaulles, je suis tombé sur la famille Béique à laquelle était associée par alliance la fille de Dessaulles. Un matin, j'ai eu un téléphone de madame Maurice Jarry qui me dit : « monsieur Lamonde, j'ai quelque 700 lettres de Louis-Antoine Dessaulles écrites lors de son exil. » Dessaulles s'était exilé en Belgique et en France et il a presque toutes les semaines, pendant vingt ans, écrit à sa fille unique, Caroline, une lettre, et ce sont ces 773 lettres que j'ai retracées et dont j'ai publié l'inventaire avec Sylvain Simard, maintenant député à l'Assemblée nationale du Québec. Cette découverte est extraordinaire en ce sens qu'on a là un corpus continu sur 25 ans, ou à peu près, de lettres dont la teneur émotive est à peu près constante. Vous imaginez un peu la vibration émotive de ces lettres de l'exilé et du veuf à sa fille unique.

Troisième exemple, et ce seront peut-être plus les muséologues qui y seront attentifs, je veux relater ma découverte du musée de la Gendarmerie royale du Canada à Regina, en Saskatchewan. Au moment où je co-dirigeais le grand projet sur l'histoire du livre et de l'imprimé au Canada, j'étais allé visiter ce musée dans un rare moment de liberté; devant les vitrines dans lesquelles étaient exposés à la fois des documents manuscrits, des documents imprimés, des artefacts, je vis comment je pourrais montrer à travers les archives manuscrites ou les archives imprimées ce qu'avaient été les cinq premières années de la police montée, au sens propre du terme, montée à cheval. Ce fut une révélation de voir qu'à travers une certaine variété de documents on pouvait baliser l'histoire de la police montée dans l'Ouest canadien. Ce texte a été publié dans le deuxième volume du livre sur l'histoire du livre et de l'imprimé sous le titre de « La police montée sur papier ».

Quatrième exemple, avec, cette fois, des archives européennes concernant le Canada. Les archives dominicaines de France qui se trouvent au Saulchoir à Paris et où j'ai découvert les archives d'un Dominicain du nom de Marie-Alain Couturier, un artiste devenu dominicain qui a passé les années de guerre au Canada et qui a été un « passeur » comme les Dominicains l'ont traditionnellement été au Québec depuis leur arrivée au XIX^e siècle. Ce fut une grande émotion que de trouver les archives de Couturier, de voir les notes qu'il avait prises en vue de conférences qu'il avait faites à Montréal et de la publication de textes où il dénonçait le conservatisme de l'art sacré et où il s'ingéniait à montrer que l'art moderne, l'art abstrait que Borduas, Pelland et d'autres étaient en train de produire, était tout à fait conciliable, pour lui, avec l'art sacré et plus généralement avec le spirituel. Le texte paraîtra dans un numéro spécial de *Voix et images* portant sur la littérature en temps de guerres.

Ce ne sont là que quatre exemples d'émotion devant l'archive, sans parler de messes que j'ai dû servir pour avoir accès à des documents; je me mettais dans d'excellentes «grâces» devant l'archiviste qui était prêtre et auquel j'avais proposé de servir sa messe le lendemain matin.

ARCHIVES DE L'ÉMOTION : L'EXEMPLE DES CORRESPONDANCES

J'aimerais maintenant décrire ce que je pense être non pas la totalité des figures possibles d'archives de l'émotion, mais celles que j'ai pratiquées assez intensément et qui sont des documents que vous retrouvez dans les dépôts d'archives dont vous vous occupez. Il y a d'abord la correspondance.

Les correspondances sont pour les historiens de la culture, des idées et de la littérature un humus, une terre noire, un terreau pour comprendre non seulement un personnage, mais saisir aussi une époque. J'évoquais tantôt les lettres de Dessaulles à sa fille, mais j'ai retrouvé aussi des lettres de Dessaulles à sa femme, dont une lettre de 1875 qui est celle qu'il lui laisse sur le bureau de leur maison à Saint-Hyacinthe au moment où il s'apprête à quitter clandestinement le Canada pour les États-Unis pour s'exiler en Europe. C'est une lettre extrêmement émouvante où il lui dit qu'il ne se pardonnera jamais de lui avoir fait ce coup; prosaïsme et émotion se mêlent, larmes et recommandations, «j'ai laissé mes clés sur le bureau»... J'ai publié cette lettre touchante dans les *Écrits* de Dessaulles.

La correspondance comme archive affective c'est aussi la correspondance de Dessaulles avec sa fille unique, Caroline, lorsqu'il était en exil en Belgique. Une correspondance qui est à ce point intéressante que les historiens belges auxquels je l'ai montrée l'ont publiée dans les travaux de l'Académie royale de Belgique. Dessaulles y décrit la réalité du cléricanisme en Belgique qui est une société, à l'époque, semblable au Québec, une société bilingue, biculturelle, bireligieuse – catholique et protestante – et la lecture que fait Dessaulles de cette réalité est à la fois le coup d'œil de quelqu'un de l'extérieur, mais aussi le coup d'œil d'un connaisseur de cette réalité. C'était fascinant de voir comment mes collègues belges vibraient eux-mêmes à la lecture qu'un étranger faisait de leur XIX^e siècle.

Un autre exemple de la correspondance est le massif unique des lettres de Louis-Joseph Papineau. Avec Georges Aubin, Renée Blanchet et François Labonté, j'ai

publié la correspondance de Louis-Joseph Papineau à sa femme, à ses enfants, à divers correspondants; le tome de la correspondance de Papineau à la famille élargie sera bientôt publié. C'est un massif qui permet de faire des études sur Papineau, y compris sur la bibliothèque et les lectures de Papineau. C'est très rare qu'un individu décrive ce qu'il lit, les raisons de sa lecture, le plaisir et le profit qu'il en tire.

Autre exemple de correspondance, les lettres de 1935 entre le père Georges-Henri Lévesque et l'abbé Lionel Groulx. Dans cette correspondance, le jeune turc qu'est le père Lévesque, autre Dominicain «libéral», prétend, face au symbole par excellence de «notre passé» qu'était Groulx, qu'il faut que les rapports changent entre l'action catholique et l'action nationale. Groulx reconnaît que si le père Lévesque avait raison, l'axe de sa vie s'en trouverait détourné.

Dernier exemple : la correspondance de Jacques Maritain, le philosophe français, que j'ai retrouvée au Centre Maritain à Kolbsheim en Alsace dans la partie d'un château où il avait été accueilli et où les archives se trouvent maintenant. J'habitais là, quasi sous le clocher d'une église et je lisais la correspondance de Maritain qui est venu au Canada durant les années 1930 et qui était lui aussi un éveilleur de conscience, un contestataire et un catholique laïc capable, lui aussi de faire admettre un certain nombre de changements.

LE CAS DE LA LITTÉRATURE PERSONNELLE

J'ai fait un inventaire des mémoires, des autobiographies, des souvenirs, des journaux personnels laissés par des Québécoises et des Québécois. Il y en a une somme monumentale et c'est là où l'on est susceptible de trouver dans l'autobiographie qu'une personne fait de son itinéraire, dans les mémoires qu'un homme politique laisse ou dans le journal amoureux d'Henriette Dessaulles (Fadette) les traces de parcours où l'émotion pointe à l'occasion. Lorsqu'on connaît le massif de ce genre de documents, on finit par retracer sur une période de cent ou deux cents ans un certain nombre de journaux personnels qui constituent autant de balises d'une expérience collective de la subjectivité.

J'ai eu la prétention même de connaître à ce point la correspondance et les écrits de Papineau dont j'ai fait une anthologie des textes les plus significatifs, qu'un peu comme Marguerite Yourcenar avait fait pour l'empereur Hadrien, j'ai écrit des mémoires partiels de Papineau, sans le dire à personne dans un premier temps. J'ai écrit les mémoires partiels de Papineau, mais en citant sans guillemet des passages et des formules de ses écrits privés et publics. L'exercice oblige à retrouver l'émotion, la sensibilité, la rationalité d'un individu donné.

Autre exemple d'émotion particulière. J'ai publié les mémoires de mon père, qui sont aussi des mémoires partiels, les mémoires d'un médecin à Saint-Tite-de-Laviolette durant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un médecin qui, du jour au lendemain, a accès à la pénicilline qui vient d'être découverte et dont la pratique se trouve radicalement changée, car il a le sentiment de pouvoir enfin être un médecin, c'est-à-dire de sauver des vies et non pas d'ensevelir des gens infectés. Mémoires et journaux intimes sont des documents où l'émotion est souvent présente, parfois au détour d'une phrase ou d'un mot.

Le journal de voyage peut être un document porteur d'émotions. Remarquez que dans 90 % des cas les journaux de voyage sont des transcriptions quasi littérales de ce que les voyageuses et voyageurs trouvent dans leur guide Baedeker au XIX^e siècle ou dans leur guide Michelin au XX^e. Mais on tombe parfois sur des journaux de voyage qui ont une teneur sentimentale et émotive fort intéressante et qui peuvent prendre différentes formes. Je donnerai l'exemple d'un journal de voyage qu'André Laurendeau a tenu lors d'un séjour d'études à Paris entre 1935 et 1937. Son journal de voyage est en fait consigné dans une série d'articles qu'il adresse au journal *Le Devoir* ou à la revue *L'Action nationale* et qui nous donnent la clé de sa formation intellectuelle et spirituelle.

Il y a aussi l'émotion de l'archive orale. Celle-là peut laisser moins de traces que l'archive manuscrite ou imprimée ; j'en donnerai deux exemples : une série d'entrevues que j'ai faites avec le père Lévesque et une série de rencontres que j'ai eues avec Gérard Pelletier au moment où il écrivait ses mémoires. Pour l'historien que j'étais, ça a été l'accès à des dimensions d'un personnage à travers une archive orale, dimensions qui sont d'accès peu fréquent.

UN DILEMME POUR LES ARCHIVISTES

Je vais terminer en avouant qu'il y a aussi une émotion à verser ses propres archives à une institution. Mettre de l'ordre dans sa vie en préparant la donation de ses archives est une expérience subjective, une expérience émotionnelle. Il faut comprendre que les gens qui contactent les archivistes pour céder leurs archives vivent un moment particulier en posant ce geste.

Je veux vous laisser avec une question à la fois simple, facile et embêtante : habituellement on pense à l'archive de l'émotion comme étant l'archive qui est susceptible d'être le plus rapidement détruite parce qu'elle est la plus sensible, la plus dangereuse, la plus explosive pour un archiviste ou un documentaliste. Le problème que vous rencontrez est un dilemme : comment concilier l'émotion, l'intime, le personnel qui se trouvent dans la variété de documents que j'ai évoqués, comment concilier cela et la conservation lorsque précisément les législations en matière d'archives et de documentation ont comme objectifs d'éradiquer le nominatif, le personnel, le compromettant ? Vous voyez là, je pense, l'intérêt d'une rencontre comme celle d'aujourd'hui sur l'archive sensible, parce que c'est précisément celle qu'on a à l'œil lorsque vient le temps d'émonder.

« C'est le journal personnel de ma mère, je ne vous le donnerai pas parce que... ». Il faut travailler bec et ongles pour que les gens cèdent ces documents en garantissant toutes les formes de discrétion, car je pense que cette archive sensible est celle que les donateurs peuvent aussi avoir tendance à détruire. Il faut donc que les archivistes se situent eux-mêmes par rapport à cette archive qui pose des problèmes d'accessibilité, de confidentialité, de libelle possible. Je pense que la journée d'aujourd'hui va graviter tôt ou tard autour de ce défi, de ce dilemme qui est le vôtre, de susciter la conservation d'archives sensibles et d'en assurer la conservation.

Yvan Lamonde Département de langue et littérature françaises
Université McGill